

FORTUNAT

CONFÉRENCES Entre saint Augustin et le manichéen Fortunat.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

Fortunat, prêtre d'Hippone, s'était laissé séduire par les Manichéens, ce qui avait produit un immense scandale. Les habitants de la ville et les étrangers s'adressèrent à Augustin, qui n'était alors que prêtre, et le prièrent d'engager une discussion avec Fortunat pour le dissuader de son erreur. Augustin accepta volontiers ; Fortunat, malgré les craintes que lui inspirait la science déjà connue d'Augustin, se vit contraint, par la clameur publique, d'accepter à son tour. Au jour fixé, ils se réunirent à Hippone en présence du peuple tout entier. La discussion ne dura que deux jours, car le second jour, Fortunat, réduit au silence, demanda une suspension qui lui permit de consulter les anciens. Mais il ne reparut pas, et cette défaite fut, pour le manichéisme à Hippone, un coup dont il ne se releva jamais.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LE CINQ DES CALENDES DE SEPTEMBRE, SOUS LE CONSULAT DES NOBLES ET ILLUSTRES ARCADE AUGUSTE, CONSUL POUR LA SECONDE FOIS, ET RUFIN, CETTE CONFÉRENCE FUT SOUTENUE CONTRE FORTUNAT, PRÊTRE DES MANICHÉENS, DANS LA VILLE D'HIPPONE, AUX BAINS DE SOSSIUS, EN PRÉSENCE DU PEUPLE.

1. *Augustin.* Je considère aujourd'hui, comme une erreur, ce que je croyais auparavant la vérité : je désire savoir de vous-même ce que vous en pensez. Avant tout, je regarde comme une erreur de croire que le Dieu tout-puissant, notre unique espérance, soit soumis, dans une partie de sa substance à la souillure ou à la corruptibilité. Or, je sais que c'est là le rôle que vous faites jouer à Dieu dans votre hérésie. Sans doute, vous vous servez d'expressions différentes, car si je vous interroge, vous confessez aussitôt que Dieu est inviolable, incorruptible. Mais à peine entreprenez-vous le développement de vos principes, que vous vous trouvez réduits, par voie de conséquence, à professer qu'il est corruptible, pénétrable, voire même susceptible de souillure. En effet, vous soutenez que je ne sais quelle nation, fille des ténèbres, s'est révoltée contre le règne de Dieu. Voyant les ravages qui allaient fondre sur son empire, s'il n'opposait pas de résistance à cette nation rebelle, le Tout-Puissant envoya cette vertu qui, en se mêlant au mal et à ces filles de ténèbres, donna naissance au monde. Voilà ce qui explique pourquoi ces âmes bonnes sont réduites à l'esclavage, à l'exil et à la corruption. De là aussi pour elles la nécessité d'un libérateur, qui les purifiât de toute erreur, les retirât de tout mélange et les délivrât de la servitude. Eh bien ! je regarde comme un crime, de croire que le Dieu tout-puissant s'est vu dans la nécessité de trembler devant une nation ennemie, ou qu'il a été forcé de nous précipiter dans cet abîme de malheurs.

Fortunat. Je sais que vous avez été des nôtres, que vous avez même tenu une place distinguée parmi les Manichéens, aussi j'avoue facilement que ce sont là les principaux

articles de notre foi. Dans cette discussion, il s'agit des crimes que l'on nous attribue faussement. Tous les assistants, animés d'ailleurs des meilleures dispositions, apprendront de vous-même si les crimes dont on nous accuse sont vrais ou faux. Sur votre enseignement, votre exposition et vos preuves, ils pourront se faire une idée plus vraie de notre doctrine et de notre vie, si vous voulez bien la (70) dépeindre. Vous avez pris part vous-même à notre prière.

2. *Augustin.* J'y ai pris part, sans doute. Mais la question de croyance est toute différente de la question de mœurs. C'est à la première que je m'attache. Cependant si l'assistance préférerait que je traitasse la question des mœurs, j'y accéderaï volontiers.

Fortunat. Je veux d'abord me justifier aux yeux de votre conscience, devant laquelle nous sommes chargés de toute sorte de crimes; et pour cela j'invoquerai le témoignage d'un homme compétent à mes yeux pour aujourd'hui et pour le jugement futur de Jésus-Christ le souverain juge; il dira s'il a vu, s'il a surpris en nous les crimes dont on nous accuse.

3. *Augustin.* Vous transportez la question ailleurs, quand je veux rester sur le terrain de la foi. Quant à vos mœurs, elles sont parfaitement connues de vos initiés, mais vous savez que je n'ai jamais été qu'auditeur parmi vous. Il est vrai, comme vous l'avez dit, que j'ai assisté à votre prière; en avez-vous une autre qui vous soit particulière, Dieu seul le sait et vous aussi. Toutefois, dans la prière à laquelle j'ai assisté, je n'ai rien vu de contraire à la décence; mais j'ai pu remarquer et me convaincre qu'il y avait quelque chose de contraire à la foi, ne fût-ce que l'obligation de vous tourner en face du soleil pour prier. Voilà tout ce que j'y ai remarqué d'insolite. Si donc on veut vous questionner au sujet de vos mœurs, c'est aux initiés qu'il faut s'adresser, car je ne puis savoir ce qui se passe entre eux. On m'a dit, par exemple, que vous recevez souvent l'Eucharistie; à quel moment? que recevez-vous? je l'ignore absolument. Ainsi donc, je vous en prie, réservez la question des mœurs, pour la traiter entre vos initiés, si toutefois elle peut être discutée. Quant à votre foi, elle m'a été confiée par vous, et je la désapprouve aujourd'hui. C'est donc là le seul point que je veux traiter; c'est sur ce terrain que je vous prie de me répondre.

Fortunat. Nous enseignons que Dieu est incorruptible, lucide, inaccessible, insaisissable, impassible, qu'il habite une lumière éternelle et particulière à lui seul; qu'il ne tire de lui rien de corruptible, ni les ténèbres, ni les démons, ni satan; que dans son royaume on ne peut rien découvrir qui lui soit opposé. Nous professons qu'il a envoyé un Sauveur semblable à lui-même, le Verbe né dès l'établissement du monde, au moment où il créait le monde, et qui est venu parmi les hommes après la création de l'univers; qu'il s'est choisi des âmes dignes de sa sainte volonté, sanctifiées par ses célestes préceptes, toutes remplies, de la foi et de la connaissance des choses divines. Nous croyons que, sous sa conduite, ces mêmes âmes rentreront de nouveau dans le royaume de Dieu, conformément à la promesse qu'il en a faite: « Je suis la voie, la vérité et la porte », et « personne ne peut venir à mon Père si ce n'est par moi ». Nous croyons dès lors, qu'aucun autre médiateur ne peut mériter à ces âmes de rentrer dans le royaume de Dieu; c'est lui qu'elles doivent trouver, car lui seul est la voie, la vérité et la porte. Il a dit aussi: « Celui qui me voit, voit mon Père (1) »; « celui qui croira en moi, ne mourra jamais, mais il passe de la mort à la vie, et il ne viendra pas en jugement (2) ». Telle est notre foi, et la vie de notre foi c'est d'accomplir ses commandements de toutes les forces de notre âme, nous attachant à la croyance de cette Trinité, du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

4. *Augustin.* Ces âmes qui, selon vous, passent de la mort à la vie par Jésus-Christ, quelle cause a pu les précipiter dans la mort?

Fortunat. Vous plutôt daignez poursuivre et prouver le contraire, s'il est vrai qu'il n'y a rien d'éternel en dehors de Dieu.

5. *Augustin.* Mais daignez répondre à la question qui vous est posée, quelle cause a pu livrer ces âmes à la mort?

Fortunat. Vous-même veuillez nous dire s'il est quelque chose en dehors de Dieu, ou si tout est en Dieu.

6. *Augustin.* Je puis répondre, comme Dieu a voulu que j'en eusse la connaissance, qu'il ne peut être soumis à aucune nécessité, ni à aucune corruption dans son inviolable

substance. Puisque c'est là aussi votre croyance, je vous demande par quelle nécessité Dieu a envoyé ici-bas ces âmes que vous dites devoir retourner par Jésus-Christ.

Fortunat. Puisque vous avouez que Dieu vous a révélé, à vous comme à moi, qu'il est incorruptible, nous devons rechercher comment et pour quelle raison ces âmes sont venues dans ce monde; je réponds que c'était

1. Jean, XIV, 6, 9. — 2. Id. V, 24; VIII, 52.

71

pour que lui-même, puisqu'il n'y a rien en dehors de lui, les délivrât du monde par son Fils unique et semblable à lui-même.

7. *Augustin.* Nous ne devons pas nous jouer de cette nombreuse assistance, ni quitter la question proposée, pour passer à une autre. Nous sommes tous deux d'accord sur ce point, c'est que Dieu est incorruptible, inviolable et impassible. D'où je conclus que votre hérésie est complètement dans l'erreur quand elle affirme que Dieu, voyant son royaume menacé par la dévastation et la ruine, envoya une vertu pour combattre la nation des ténèbres, et que c'est en conséquence de ce mélange que nos âmes sont condamnées à la souffrance. Or, j'oppose à cela un argument très-court, et, je crois, à la portée de tous. Si Dieu, parce qu'il est inviolable, n'a rien à souffrir de la part de la nation des ténèbres, il n'avait aucune raison de nous envoyer ici-bas pour y être sujet à tant de misères. S'il n'est pas hors de toute atteinte, il n'est donc pas inviolable, et vous trompez indignement ceux à qui vous enseignez que Dieu est inviolable. Et en effet, dans le cours de votre exposition, vous refusez à Dieu cette qualité.

Fortunat. Nous éprouvons ce que l'apôtre saint Paul nous a enseigné en disant: «Imitez les sentiments de Jésus-Christ qui, étant dans la forme de Dieu, a bien pu, sans usurpation, s'égaliser à Dieu, et pourtant s'est anéanti lui-même, prenant la figure d'esclave, se rendant semblable aux hommes, et dans son extérieur ne différant point d'un pur homme. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort (1) ». Nous éprouvons donc en nous ce que Jésus-Christ a éprouvé en lui-même; tout établi qu'il était dans la forme de Dieu, il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, pour montrer sa ressemblance avec nos âmes. De même donc qu'il a montré en lui la ressemblance de la mort, et qu'il a été ressuscité par son Père d'entre les morts; nous sentons qu'il en sera de même pour nos âmes, et que par lui nous pourrions être délivrés de cette mort. En effet, cette mort ne peut pas être l'oeuvre de Dieu, car si elle est son oeuvre, sa miséricorde cesse à l'instant, il perd son nom ainsi que ses oeuvres de libérateur.

8. *Augustin.* Je vous demande comment nous pouvons tomber dans la mort, et vous

1. Philip. II, 5-8.

me dites comment nous sommes délivrés de la mort.

Fortunat. L'Apôtre vient de nous dire comment nous devons éprouver pour nos âmes ce que Jésus-Christ a éprouvé pour nous. Jésus-Christ a goûté les souffrances et la mort comme nous les goûtons nous-mêmes; par la volonté de son Père, il est descendu jusqu'à la passion et jusqu'à la mort, comme nous y descendons nous-mêmes.

9. *Augustin.* Tous ceux qui ont la foi catholique croient que Notre-Seigneur, c'est-à-dire la vertu et la sagesse de Dieu (1), le Verbe par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait (2), a revêtu notre humanité pour notre salut. Dans l'humanité qu'il a prise, s'est accompli tout ce que vous dites. Mais ce dont nous nous occupons en ce moment, c'est de la substance même de Dieu et de son ineffable majesté, et nous demandons si quelque chose, oui ou non, peut lui porter atteinte. Si quelque chose peut nuire à sa substance, Dieu n'est donc pas inviolable. S'il est en dehors de toute atteinte, que pouvait contre lui cette nation des ténèbres dans la guerre que, selon vous, elle fit à Dieu avant la création du monde, guerre dans laquelle, si nous vous en croyons, nos âmes qui ont aujourd'hui un si pressant besoin d'un libérateur, furent mêlées au mal et condamnées à la mort? Je répète mon raisonnement dans toute sa concision : Si cette nation pouvait nuire à Dieu, il n'est donc pas inviolable; si elle ne

pouvait lui nuire, c'est cruauté de sa part de nous avoir placés ici-bas, pour y être victimes de tant de souffrances.

Fortunat. L'âme vient-elle de Dieu, ou non?

10. *Augustin.* Quoique vous croyiez convenable et juste de ne pas répondre à mes questions, moi je me ferai un devoir de répondre quand vous m'interrogerez.

Fortunat. L'âme agit-elle de son propre mouvement? Voilà ce que je vous demande.

11. *Augustin.* Je vous répondrai, mais n'oubliez pas que vous n'avez pas voulu répondre à mes questions, et que moi je vous réponds. Me demander si l'âme vient de Dieu, c'est là une grande question. Mais soit qu'elle en vienne, soit qu'elle n'en vienne pas, j'affirme d'abord qu'elle n'est point Dieu, et qu'il y a entre Dieu et l'âme une différence infinie

1. I Cor. I, 24. — 2. Jean, I, 3.

72

et substantielle. Dieu est inviolable, incorruptible, impénétrable; il ne peut être corrompu dans aucune de ses parties, et rien ne peut lui nuire. Nous voyons au contraire, que l'âme est pécheresse, condamnée à la souffrance, qu'elle cherche la vérité et qu'elle a besoin d'un libérateur. Cette susceptibilité de changements me prouve que l'âme n'est pas Dieu. Si l'âme est la substance même de Dieu, j'en conclus que la substance divine est susceptible d'erreur, d'être corrompue, d'être violée, d'être trompée; une telle conclusion ne fait-elle pas horreur ?

Fortunat. Vous affirmez que l'âme n'est pas de Dieu, tant qu'elle se fait l'esclave du péché, du vice, des choses mondaines et de l'erreur; or, il ne peut se faire que Dieu ou sa substance soit soumis à ces vicissitudes déplorables. Maintenant vous demandez si l'âme vient de Dieu, ou si elle n'en vient pas. Nous fondant sur la venue du Sauveur, sur sa sainte prédication, sur son élection et sur la commisération qu'il a eue pour les âmes, nous disons que l'âme n'est venue ici-bas que sur un acte formel de la volonté du Sauveur, qui avait résolu de la délivrer de la mort, de la conduire à la gloire éternelle et la remettre en la puissance de son Père. Et vous demandez après cela, si l'âme vient de Dieu ou si elle n'en vient pas ? Nulle souffrance ne peut assurément atteindre la substance de Dieu., que vous niez être le principe de l'âme.

14. *Augustin.* J'ai nié que l'âme fût la substance de Dieu, et qu'elle fût Dieu lui-même; mais je soutiens qu'elle vient de Dieu, puisqu'elle a été créée par lui. Le Créateur et sa créature sont assurément deux choses essentiellement distinctes. Le Créateur est absolument incorruptible; quant à la créature, elle ne peut être égale à son auteur.

Fortunat. Je n'ai pas dit non plus que l'âme fût semblable à Dieu. Et vous, vous prétendez que l'âme a été faite, quand cependant il n'y a rien en dehors de Dieu; ne puis-je pas vous demander où Dieu a pris la substance dont il a formé l'âme?

13. *Augustin.* Seulement n'oubliez pas que je réponds à vos questions et que vous ne me répondez pas. Je dis donc que l'âme a été créée par Dieu comme tout ce que Dieu a créé; et dans la série des créatures, l'âme assurément tient la première place. Si vous me demandez où Dieu a trouvé la substance dont il a fait l'âme, n'oubliez pas que je proclame avec vous que Dieu est tout-puissant. Or, serait-il tout-puissant celui qui aurait besoin de s'aider de quelque matière préexistante pour faire ce qu'il veut? D'où il suit, et c'est un point essentiel de notre foi, que Dieu a fait de rien tout ce qu'il a créé par son Verbe et sa sagesse. Nous lisons en effet : « Il a ordonné, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé (1) ».

Fortunat. C'est sur son ordre que tout existe ?

14. *Augustin.* Assurément; mais j'entends parler de ce qui a été fait.

Fortunat. Tout ce qui a été fait devrait s'harmoniser. Or, il y a des choses qui sont en contradiction évidente les unes avec les autres ; d'où il suit que l'unité de substance est impossible, quoique l'ordre d'un seul ait suffi pour créer le monde et ce qu'il renferme. L'évidence même nous prouve, en effet, qu'il n'y a aucune similitude à établir entre les ténèbres et la lumière, entre la vérité et le mensonge, entre la mort et la vie, entre l'âme et le corps, et beaucoup d'autres choses encore qui diffèrent entre elles, et par le nom, et par

l'espèce. C'est donc en toute vérité que le Seigneur a dit : « L'arbre que mon Père céleste n'a pas planté, sera arraché et jeté au feu, parce qu'il ne porte pas de bons fruits (2) ». Or l'arbre a été planté. Il suit de là que ce monde et tout ce qui le compose a été formé de deux substances, l'une corporelle et l'autre éternelle: cette dernière est la substance même du Père tout-puissant, et par là même de Dieu.

15. *Augustin.* Dans ce qui vous paraît en contradiction, nous ne voyons qu'une simple opposition, résultant de notre péché, c'est-à-dire du péché de l'homme. En effet, tout ce que Dieu a fait est bon et en parfaite harmonie ; quant au péché, il n'est pas l'œuvre de Dieu; aussi n'y a-t-il pour nous qu'un seul mal, c'est notre péché volontaire. Cependant il y a un autre genre de mal, c'est le châtement du péché. Le péché et le châtement du péché sont donc deux genres de maux : le premier ne vient de Dieu en aucune manière; le second est son oeuvre en tant qu'il est le suprême vengeur du mal. Dieu est bon, et c'est par sa bonté qu'il a tout créé; mais il est juste aussi, et comme tel, il doit tirer vengeance du péché. Il est donc vrai de dire que

1. Ps. CXLVIII, 5. — 2. Matt. XV, 13, et III, 10.

73

ce qui nous paraît maintenant en opposition, et qui n'est le résultat que du péché de l'homme révolté contre Dieu, ne contredit aucunement l'harmonie générale et parfaite de l'univers. En effet, l'âme raisonnable de l'homme a été douée par Dieu du libre arbitre. Voilà pourquoi le mérite est possible, puisque si nous sommes bons, ce n'est pas nécessairement, mais par l'effet de notre volonté. Mais pour que nous parvenions à cette bonté volontaire, il fallait que Dieu donnât à notre âme le libre arbitre. Si cette âme eût obéi à ses lois, elle aurait régné sans opposition sur la création tout entière; si elle avait voulu servir Dieu, elle aurait été servie par tout ce que Dieu a créé. Par la même raison, si elle refusait d'obéir à Dieu, tout ce qui devait la servir tournait à son châtement. Dieu a donc bien fait toutes choses, toutes ses créatures sont bonnes, et il ne peut approuver ni souffrir le mal.

Fortunat. Il ne souffre pas le mal, mais il le prévient.

16. *Augustin.* Et de la part de qui le souffrirait-il ?

Fortunat. Mon opinion à moi, c'est que Dieu a voulu prévenir le mal, non pas témérement, mais par sa vertu propre et par sa prescience. Du reste, niez que tout autre mal soit en dehors de Dieu; on peut vous montrer d'autres préceptes qui se posent en dehors de sa volonté. En effet, il ne peut intervenir de précepte que là où il y a contrariété. Pour qu'on puisse donner la libre faculté de vivre, il faut que la chute ou la mort ait précédé, selon ce raisonnement de l'Apôtre : « Dieu vous a rendu la vie, lorsque vous étiez morts par vos dérèglements et par vos péchés, dans lesquels vous avez autrefois vécu, selon la coutume de ce monde, selon le prince des puissances de l'air, cet esprit qui exerce maintenant son pouvoir sur les incrédules et les rebelles. Tous autrefois nous avons été dans les mêmes désordres, vivant selon nos passions charnelles, nous abandonnant aux désirs de la chair et de notre esprit; et nous étions, par la corruption de notre nature, enfants de colère, aussi bien que les autres hommes. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, lorsque nous étions morts par nos péchés nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grâce de qui vous êtes sauvés ; et il nous a ressuscités avec lui et nous a fait asseoir dans le ciel en Jésus-Christ, pour faire éclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce, par la bonté qu'il nous a témoignée en Jésus-Christ. Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés en vertu de la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu. Cela ne vient point de vos oeuvres, afin que nul ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ, dans les bonnes oeuvres que Dieu a préparées, afin que nous puissions y marcher. C'est pourquoi, souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, et non du nombre de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circoncision faite par la main des hommes, vous n'aviez point alors de part en Jésus-Christ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël; vous étiez étrangers à l'égard des

alliances divines ; vous n'aviez pas l'espérance des biens promis ; et vous étiez sans Dieu en ce monde. Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous êtes devenus proche de lui par le sang de Jésus-Christ. Car c'est lui qui est notre paix; c'est lui qui, des deux peuples, n'en a fait qu'un; c'est lui qui a détruit en sa chair le mur de séparation, cette inimitié qui les divisait; c'est lui qui par sa doctrine, a aboli la loi de Moïse chargée de tant de préceptes, afin de former en lui-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux; et afin que tous deux, étant réunis en un seul corps, il les réconciliât avec Dieu par sa croix, ayant détruit en lui-même leur inimitié. Et ainsi, étant venu, il a annoncé la paix, tant à vous qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en étaient proche. Car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres auprès du Père, dans un même esprit (1) ».

17. *Augustin*. Ce passage de l'Apôtre, tel que vous avez daigné nous le citer, est tout en ma faveur, si je ne me trompe, et par là même contre vous. D'abord, parce que le libre arbitre, seul principe réel du péché, comme je l'ai dit, est ici formellement proclamé, lorsque l'Apôtre parle des péchés et affirme que notre réconciliation se fait avec Dieu par Jésus-Christ. En péchant, nous nous sommes détournés de Dieu, et en accomplissant les préceptes de Jésus-Christ, nous nous réconcilions

1. Ephes. II, 1-18.

74

de deux substances. La substance de la lumière, c'est Dieu, et Dieu incorruptible, comme je l'ai dit plus haut; les ténèbres sont l'autre substance, substance ennemie, mais aujourd'hui vaincue par la vertu de Dieu, et c'est pour me délivrer de cette substance que le Christ Sauveur a été envoyé sur la terre.

19. *Augustin*. C'est par des raisons, que les assistants nous demandent de discuter nos deux croyances, la vôtre et la mienne. Mais puisque vous invoquez le témoignage des Ecritures, je descends sur le même terrain et je ne veux laisser passer sans discussion aucun texte qui puisse jeter dans l'erreur ceux à qui les Ecritures ne sont pas assez connues. Commençons donc par l'épître de saint Paul aux Romains. La première page est la condamnation formelle de vos erreurs. Nous y lisons : « Paul, serviteur du Christ Jésus, appelé à l'apostolat, séparé pour prêcher l'Evangile de Dieu, qu'il avait promis auparavant par ses prophètes dans les Ecritures saintes, touchant son Fils qui lui est né selon la chair du sang de David, qui a été prédestiné Fils de Dieu en puissance selon l'Esprit de sanctification, par la résurrection d'entre les morts, de Jésus-Christ Notre-Seigneur (1) ». L'Apôtre nous dit de Notre-Seigneur que par la vertu de

1. Rom. I, 1-4.

Dieu il fut prédestiné avant la chair, et que selon la chair il est né de la race de David.Or, c'est là un point que vous vous obstinez à nier; comment donc, quand nous discutons ensemble, pouvez-vous. encore invoquer l'autorité des Ecritures ?

Fortunat. Vous dites que, selon la chair, Jésus-Christ est de la race de David, et cependant on nous enseigne hautement qu'il est né d'une Vierge (1), et qu'il a été glorifié Fils de Dieu. N'est-il pas absolument nécessaire, que ce qui vient de l'Esprit soit esprit, et que ce qui vient de la chair, soit chair (2)? Or, voici que l'Evangile déclare d'une manière formelle que : « La chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu, et la corruption ne possédera pas l'incorruptibilité (3) ».

En ce moment un tumulte s'éleva dans l'assemblée ; en effet, les assistants demandaient que l'on discutât par des raisonnements, et d'un autre côté ils remarquaient que Fortunat refusait d'accepter certaines parties des épîtres de saint Paul. Bientôt une conversation très-animée s'engagea de tous côtés, à tel point que Fortunat s'écria que la parole de Dieu était enchaînée dans la nation des ténèbres. Un frémissement d'horreur accueillit cette parole et tous se retirèrent.

1. Isaïe, VII. — 2. Jean, III, 6. — 2. I Cor. XV, 50.

[Haut du document](#)